FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC
AGENCE DE VENTE
Agneau lourd

L'Agneau lourd Express

volume 57 | octobre 2016
1 de 2

Encan spécialisé pour la Grande fête 2016 | L'encan spécialisé pour la Grande fête (Aïd al Adha ou Aïd al kébir) s'est tenu le samedi 10 septembre à l'encan de St-Hyacinthe. Un total de 1 115 agneaux lourds ont été mis aux enchères pour un prix moyen de 2,83 $/lb vif (voir tableau).

C'était le plus petit volume enregistré à l'encan spécialisé, suite à la quantité record d'agneaux lourds inscrits et la chute de prix observée l'année passée. Le faible volume a influencé à la hausse le prix qui n'a toutefois pas atteint le sommet de 2014.

Strates de poids (lb)	Nombre d'agneaux	Prix moyen (lb)
< 70	40	2,45 $
70-80	29	2,89 $
80-90	312	2,91 $
90-100	369	2,86 $
100-110	203	2,81 $
110-120	132	2,68 $
120-130	28	2,68 $
130-140	2	2,80 $
Total général	1 115	2,83 $

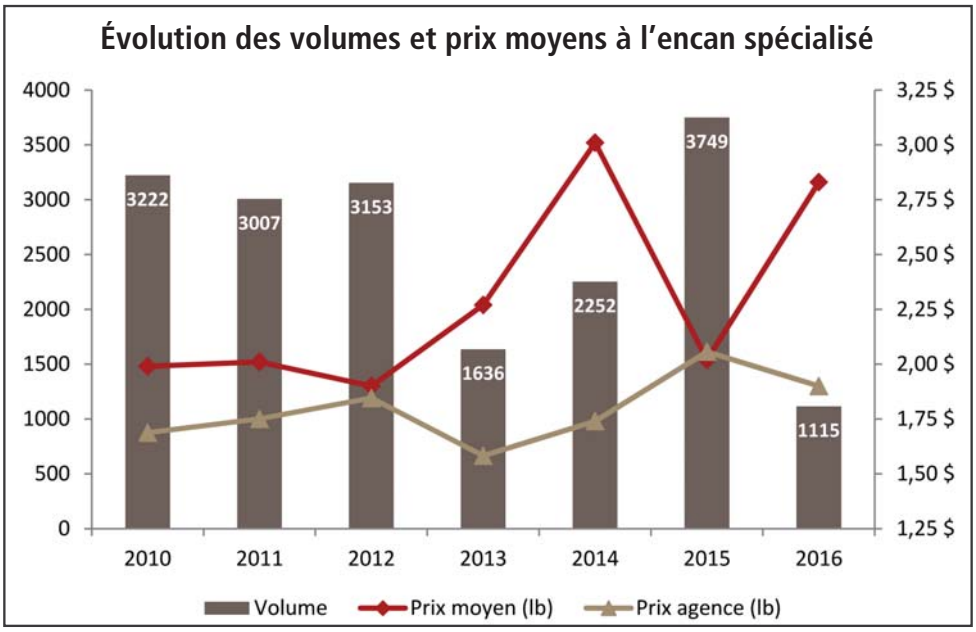

Engagement annuel | Le formulaire *Offre de vente, engagement annuel* (**P2**) pour l'année 2017 vous parviendra sous peu. Il doit être retourné au plus tard le **mercredi 19 octobre 2016**.

Livrets de recettes | De nouveaux livrets de recettes pour remettre aux consommateurs sont disponibles. Contacter la Fédération pour en obtenir. Quantités limitées.

Journée de l'Action de grâces | Les bureaux de la Fédération seront **fermés le lundi 10 octobre** prochain.

Page suivante :
- **Un projet qui requiert votre attention et votre participation**
- **Avis de vigilance**

En cas de divergence entre une information de ce bulletin et le *Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds* et la *Convention de mise en marché des agneaux lourds*, ces derniers ont priorité.

PROJET

Amélioration de la qualité de la viande d'agneau du Québec | La période préabattage peut être une source de stress pour les agneaux. Les manipulations, le jeûne, le chargement, la durée et les conditions de transport, l'arrivée à l'abattoir et le mélange avec d'autres individus représentent des sources potentielles de stress dont les effets cumulés peuvent avoir des répercussions néfastes sur le bien-être des animaux, mais surtout sur la qualité de leur viande. Ainsi, ces agneaux épuisés par différentes sources de stress, sont à haut risque de présenter des carcasses de moins bonne qualité (pH élevé/couleur de la viande). Lorsque cette viande se retrouve dans l'assiette du consommateur, cela affecte négativement l'image de qualité de l'agneau du Québec. Toutefois, nous ne savons pas quelle proportion des carcasses pourrait être affectée par ce défaut dans la province.

Le CEPOQ, en partenariat avec la FPAMQ, a mis sur pied un projet afin de déterminer l'incidence des viandes à pH élevé chez les agneaux abattus au Québec et ainsi identifier les points critiques et les facteurs de stress qui pourraient être responsables durant la période préabattage.

D'octobre 2016 à septembre 2017, des données sur la qualité de viande d'agneau seront prélevés au sein de deux abattoirs majeurs du Québec. Pour déterminer l'historique de vie des agneaux échantillonnés et identifier les différentes sources de stress auxquelles ils auraient été exposés avant l'abattage, les propriétaires de ces animaux seront contactés. Ces informations seront essentielles à l'analyse des données recueillies en abattoir et permettront d'identifier plus spécifiquement les sources de stress affectant négativement les agneaux.

Pour accepter que la FPAMQ transmette vos coordonnées au personnel en charge du projet, une lettre d'entente vous sera transmise pendant la période d'échantillonage.

Ce projet est financé par le Programme de développement sectoriel. Volet 3 – Appui à l'innovation en réponse à des enjeux sectoriels prioritaires.

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale
Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec
Canada

AVIS DE VIGILANCE - MAPAQ

Fièvre Q | Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) constate une augmentation du nombre de cas humains de fièvre Q qui lui ont été signalés récemment par les autorités de santé publique. Entre le 28 août et le 15 septembre 2016, 6 cas confirmés et 5 cas suspects en attente de confirmation ont été portés à leur attention. Les périodes d'exposition les plus probables pour ces patients se situent entre les mois de mai et de juillet. Au moins 8 d'entre eux ont été exposés à des établissements où des petits ruminants (moutons ou chèvres) sont présents, dans différentes régions agricoles du Québec. Chez les animaux, la maladie est considérée endémique et les ruminants agissent comme réservoirs.

Les conditions météorologiques particulièrement chaudes et sèches subies ces derniers mois pourraient avoir favorisé la dissémination de Coxiella burnetii. En effet, cette bactérie causant la fièvre Q se transmet principalement par des aérosols contaminés. Il est important de respecter en tout temps les bonnes pratiques de gestion des fumiers, ainsi que toute recommandation visant à réduire le risque de dissémination de la bactérie.

Les médecins vétérinaires praticiens et les producteurs ovins et caprins sont encouragés à signaler toute situation anormale dans les troupeaux. Ainsi, si un épisode d'avortements ou de mortinatalités est observé, il est important de soumettre des échantillons au laboratoire pour en déterminer la cause. Avec un diagnostic précis, des mesures appropriées de gestion du risque peuvent être mises en place, incluant des précautions pour les humains gravitant dans l'environnement de la ferme.

Vous êtes donc invités à augmenter votre vigilance face à cette maladie et à signaler toute suspicion de fièvre Q dans les troupeaux de petits ruminants au MAPAQ à :

animaux@mapaq.gouv.qc.ca
ou 1-844-ANIMAUX

Pour savoir quoi faire pour diminuer le risque de dissémination, consulter le http://www.mapaq.gouv.qc.ca/zoonoses

■

MÉTHODOLOGIE : UN PROJET QUI REQUIERT VOTRE PARTICIPATION :

- Abattage des agneaux;
- Prélèvement de données sur les carcasses 24 h après abattage (couleur, pH de la viande);
- Partage privé et confidentiel entre la FPAMQ et le CEPOQ des coordonnées des producteurs-propriétaires des agneaux échantillonnés (via les identifiants ATQ);
- Communications téléphoniques auprès des producteurs par le personnel du CEPOQ;
- Compilation et analyse des données;
- Présentation des recommandations.

En cas de divergence entre une information de ce bulletin et le *Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds* et la *Convention de mise en marché des agneaux lourds*, ces derniers ont priorité.